



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



14161029

Tribunal de commerce de Charleroi
ENTRE LE
13 AOUT 2014
Greffier
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/08/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0446.209.304

Dénomination

(en entier) : **LE CONDROZE**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

 Siège : Chaussée de Philippeville 198 d à 6280 Gerpinnes
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Assemblée Générale Extraordinaire

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 août 2014

L'Assemblée décide de mettre un terme anticipativement au mandat d'administrateur de Madame Nathalie OERLEMANS.

L'Assemblée décide de nommer la SA NASTA CONSEIL, inscrite au RPM sous le n° 0476.197.546, en qualité d'administrateur. Son représentant permanent sera Monsieur Lucien ROMEO, administrateur-délégué de la SA NASTA CONSEIL.

L'Assemblée décide que, jusqu' à nouvel avis, les fonctions de Président et d'Administrateur-délégué qui ont été dévolues à Monsieur Luca CESARI en vertu du Conseil d'Administration du 17/08/2009 sont interrompues avec effet immédiat. Conformément aux statuts, la société sera représentée à l'égard des tiers pour tous les actes de disposition par 2 administrateurs agissant conjointement.

Nonobstant la suppression de sa fonction de Président et d'Administrateur-délégué, Monsieur Luca CESARI demeure investi de sa fonction de délégué à la gestion journalière dans les limites des pouvoirs d'administration de cette fonction à l'exclusion de tout pouvoir de disposition.

SA NASTA CONSEIL
Administrateur